

Le sous-secteur des produits pharmaceutiques s'est contenté d'exportations très modérées à destination du Japon. Syntex a construit une nouvelle usine à Mississauga pour fabriquer des contraceptifs oraux. C'est là un exemple du comportement d'une multinationale confiant à une usine un mandat régional pour un produit. On espère que les surplus de production de cette usine seront exportés au Japon. Canada Packers a exporté des dérivés de sels de bile et d'autres produits comme de la pepsine, de la trypsine et de l'héparine

Dans le sous-secteur des appareils médicaux, Harco Electronics a connu des succès commerciaux avec son Periotron (un instrument de diagnostic dentaire). Medtronics of Canada Ltd., une filiale américaine, fournit 40 % des stimulateurs cardiaques japonais. Énergie atomique du Canada a vendu récemment deux gros systèmes de médecine nucléaire.

Les expositions de produits pour les soins de la santé qui se sont tenues au Centre du commerce du Canada en novembre 1981, ont suscité une excellente réponse de la part des intéressés japonais. Le niveau général de satisfaction des exposants canadiens laisse entendre qu'il faut continuer à utiliser ce type de programme pour développer ce sous-secteur. Les ventes prévues pour 1982, à la suite de la participation à l'exposition du CCC, étaient de 1,9 million de dollars. On s'attend à ce que davantage d'entreprises y participent en 1982 car la gamme des produits a été étendue au matériel dentaire et aux fournitures pour hôpitaux.

Commentaires sur le marché

Le ministère japonais de la Santé et du Bien-être (MHW) impose un respect strict des lois et règlements pour approuver le matériel et les fournitures médicales. La récrimination la plus fréquente des entreprises étrangères est que les procédures nécessaires pour obtenir l'approbation du gouvernement japonais pour importer de tels produits sont généralement très longues, très compliquées et parfois très coûteuses. Les fabricants étrangers ne peuvent pas demander eux-mêmes de telles approbations, mais doivent s'en remettre à des importateurs accrédités au Japon qui feront les demandes pour obtenir les autorisations nécessaires pour importer le matériel médical et les fournitures.